

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 janvier 2018, à 19 :30 heures, à la salle du conseil, située au 233, Chemin Yamaska à Saint-Germain.

Sont présents : Nathacha Tessier, mairesse
Sarah McAlden, conseillère
Chantal St-Martin, conseillère
Patrice Boislard, conseiller
Chantal Nault, conseillère
Stéphane Gauthier, conseiller
Sylvain Proulx, conseiller

Les membres du conseil forment le quorum.

Sont également présents : Nathalie Lemoine, DG
Gabrielle Quintal, DGA
Karl Lassonde, DST

A- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

La séance est ouverte par madame la mairesse Nathacha Tessier à 19:30 heures et madame Nathalie Lemoine, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Madame la mairesse Nathacha Tessier souhaite une bonne et heureuse année à tous. Elle annonce également l'entrée en fonction de madame Mylène Murray, urbaniste.

RÉSOLUTION 001.01.18

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Chantal Nault,**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté et l'item Varia demeure ouvert.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 002.01.18

C- ADOPTION DES COMPTES :

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses au 11 janvier 2018 pour un montant de 1 143 052,84 \$.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 003.01.18

D- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 4 ET 20 DÉCEMBRE 2017

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal St-Martin,**

Il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 4 et 20 décembre 2017 tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES PERMIS

Le dépôt des informations concernant les permis et certificats pour décembre 2017 de l'officier en environnement et bâtiments est déposé.

SUIVI DU CONSEIL

Toutes les questions posées par les citoyens présents le 4 décembre 2017 ont été répondues.

PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE VOIRIE – 18 DÉCEMBRE 2017

Dépôt du procès-verbal du comité de voirie tenu le 18 décembre 2017.

RÉSOLUTION 004.01.18

AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DU BOULEVARD INDUSTRIEL (ENTRE ULTRAMAR ET RUE PACIFIQUE)

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'autoriser le directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres pour la réfection du boulevard Industriel (entre Ultramar et la rue Pacifique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 005.01.18

AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – RÉFECTION RUES PARADIS ET VEILLEUX

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'autoriser le directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres pour la réfection des rues Paradis et Veilleux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 006.01.18

AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE SURFACE – 5^E RANG, 8^E RANG, 10^E RANG ET BOULEVARD INDUSTRIEL

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'autoriser le directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres pour la réfection de surface des rangs 5, 8 et 10 ainsi qu'une partie du boul. Industriel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 007.01.18

MANDAT CARACTÉRISATION EAUX USÉES ABATTOIR 2018

ATTENDU QUE la municipalité procède annuellement à la caractérisation de la charge à l'entrée de la station de traitement des eaux usées en parallèle avec la charge du principal utilisateur, l'abattoir St-Germain;

ATTENDU QUE deux offres de service ont été déposées;

ATTENDU QUE les mêmes travaux seront effectués à l'Abattoir de Saint-Germain ainsi qu'à l'affluent de la station d'épuration;

ATTENDU QUE l'Abattoir devra acquitter 50% de la facture, et ce, comme chaque année ;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services #20180018, présentée par SIMO au coût de 7 832,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 008.01.18

PAIEMENT DU DÉCOMPTE #2 – PROJET UTEU – CONSTRUCTION BUGÈRE

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé par Chantal Nault,**

Il est résolu d'autoriser madame Nathalie Lemoine, directrice générale, à signer le décompte progressif n°2 présenté par monsieur Luc Malo, ingénieur, de la *Firme EXP inc.* en date du 9 janvier 2018, et ce, dans le cadre des travaux relatifs à la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées, lesquels sont réalisés par l'entrepreneur Construction Bugère inc. et d'autoriser le paiement de la somme de 447 269.02 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 009.01.18

RÉFECTION RUE ST-PIERRE – ÉCHANGE DE LA RETENUE CONTRACTUELLE 5% CONTRE LE CAUTIONNEMENT D'ENTRETIEN AVEC EXCAVATION MCBM

ATTENDU la recommandation de paiement de madame Sophie Rousseau, ingénieure, de la firme Comeau Experts-Conseil, datée du 15 janvier 2018;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

IL EST RÉSOLU d'autoriser la libération de la retenue contractuelle municipale au montant de 173 099,86 taxes incluses en échange du dépôt du cautionnement suivant :

- Cautionnement d'entretien d'une valeur de 5% du coût des travaux réalisés par Excavation McBM et valable jusqu'à la réception définitive des travaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INCENDIE

RÉSOLUTION 010.01.18

RADIATION DE FACTURE 334 – DÉSINCARCÉRATION YVAN GOINEAU

CONSIDÉRANT l'existence de créances jugées irrécouvrables, et ce malgré l'application des mesures de recouvrement;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de créances provenant de factures d'incendie de véhicules qui ne sont munies d'aucune garantie;

CONSIDÉRANT que dans un cas, des procédures légales de recouvrement ont été prises et que le résultat s'avère infructueux;

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas justifié d'engager des coûts supplémentaires;

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu ce qui suit :

QUE le Conseil autorise la radiation de la créance irrécouvrable #334 totalisant 1 239,48 \$, incluant capital, intérêts, pénalité et frais de chèques;

QUE la créance ordinaire à radier soit déposée et disponible pour consultation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

URBANISME

RÉSOLUTION 011.01.18

ADHÉSIONS ANNUELLES 2017 À LA COMBEQ ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE L'URBANISME

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'acquitter les frais de cotisation annuelle à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec pour madame Sylvie Bathalon pour un montant de 375,00 \$ plus les taxes applicables, ainsi que les frais d'adhésion annuelle à l'Association québécoise d'urbanisme au montant de 141,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 012.01.18

DEMANDE DE VENTE DE BOÎTES DE LÉGUMES

ATTENDU QU'une demande est déposée pour la vente de boîtes de légumes par abonnement;

ATTENDU QUE le demandeur souhaite s'installer sur les propriétés publiques pour faciliter la distribution des boîtes;

ATTENDU QUE la réglementation actuelle n'autorise pas ce type d'usage sur les propriétés publiques;

**Sur proposition de Chantal St-Martin,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu de mettre sur pied un projet pilote permettant au demandeur ainsi qu'à tous les maraîchers locaux de vendre les produits de la ferme

par abonnement ou commande et autoriser la livraison sur la propriété de la municipalité située au 233, chemin Yamaska.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 013.01.18

DEMANDE POUR ÉVÉNEMENT SPÉCIAL – MOTO CLUB DRUMMOND INC.

ATTENDU QUE Moto Club Drummond inc. a présenté aux membres du conseil un dossier complet pour la tenue de l'événement «Jamboree d'hiver 2018»;

ATTENDU QUE les documents reçus sont à la satisfaction des membres du conseil;

ATTENDU QUE cet événement se tiendra du 23 au 25 février 2018;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'autoriser la tenue de l'événement «Jamboree d'hiver 2018» conditionnellement à ce qui suit :

QUE Moto Club Drummond inc. démontre à la municipalité avoir obtenu l'accord du service incendie de la municipalité pour la tenue des feux d'artifice et de joie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 584-18 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Sarah McAlden que le règlement #584-18 sur la régie interne des séances du conseil sera présenté pour adoption à une séance ultérieure à ce conseil, abrogeant ainsi tous règlements antérieurs.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 585-18 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Chantal Nault que le règlement #585-18 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera présenté pour adoption à une séance ultérieure à ce conseil, abrogeant ainsi tous règlements antérieurs.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 586-18 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Stéphane Gauthier que le règlement #586-18 sur la rémunération des élus sera présenté à une séance ultérieure à ce conseil, abrogeant ainsi tous règlements antérieurs.

RÉSOLUTION 014.01.18

PROMESSE D'ACHAT À GROUPE MACH – BANDE DE TERRAIN LOT 5 397 619

ATTENDU QUE la Municipalité veut acquérir le lot 5 397 619 ayant une superficie totale d'environ 12 453.8444 pied carré;

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu de déposer une promesse d'achat à Groupe Mach pour l'acquisition du lot 5 397 619 cadastre officiel du Québec au prix de 0.32 \$ du pied carré pour un montant total de 3 985,23 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 015.01.18

COTISATION ANNUELLE 2017 À LA COMAQ – DG ET DGA

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'acquitter les frais d'adhésion annuelle à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec pour mesdames Nathalie Lemoine et Gabrielle Quintal pour un montant de 1 020,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 016.01.18

ADHÉSIONS - QUÉBEC MUNICIPAL ET RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL

**Sur proposition de Chantal St-Martin,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'acquitter les frais d'adhésion annuelle à Québec Municipal et au Réseau d'information municipal pour un montant de 1 000,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #541-16 TAXATION COURS D'EAU BUISSON BRANCHE #4

Un avis de motion est donné par monsieur le conseiller Stéphane Gauthier que le règlement #541-16 taxation cours d'eau Buisson branche #4 sera présenté pour adoption à une séance ultérieure à ce conseil.

RÉSOLUTION 017.01.18

FORMATION ÉLUS – COMPORTEMENT ÉTHIQUE ET LA GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu d'inscrire monsieur le conseiller Patrice Boislard et mesdames les conseillères Sarah McAlden, Chantal St-Martin et Chantal Nault à la formation «*Le comportement éthique*» qui aura lieu le 20 janvier prochain à Saint-Germain-de-Grantham au coût de 245,00 \$ chacun plus les taxes applicables. Il est également résolu d'inscrire madame la mairesse Nathacha Tessier à la formation «*La gestion financière*» qui aura lieu le 21 avril 2018 à Québec au coût de 440 \$ plus les taxes applicables.

QUE les frais de déplacement et repas soient remboursés sur présentation des pièces justificatives, le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 018.01.18

FORMATION COMAQ 17 JANVIER 2018 – JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

Il est résolu d'inscrire madame Gabrielle Quintal à la formation sur la «*Jurisprudence récente en matières d'appel d'offres public*» qui aura lieu le 17 janvier prochain à Drummondville au coût de 455,00 \$ plus les taxes applicables.

QUE les frais de déplacement et repas soient remboursés sur présentation des pièces justificatives, le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 019.01.18

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DES CHAMPIONS - AHMV

**Sur proposition de Stéphane Gauthier,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu à l'unanimité de verser une aide financière de 250,00\$ à l'Association de hockey Mineur des Villages pour le tournoi qui aura lieu à Saint-David.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VARIA

RÉSOLUTION 020.01.18

PERSONNE DÉSIGNÉE POUR LA MISE EN APPLICATION DU RÈGLEMENT D'URBANISME

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Stéphane Gauthier,**

Il est résolu de nommer l'urbaniste madame Mylène Murray à titre d'inspecteur en bâtiments afin de faciliter la mise en application du règlement d'urbanisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Nathalie Lemoine, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Nathalie Lemoine

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renoncent à son droit de véto.

Nathacha Tessier, mairesse

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

L'assemblée est levée à 19:51 heures.

Nathacha Tessier
Mairesse

Nathalie Lemoine
Directrice générale

